

LES TROIS CROIX



Lire Luc 23 :32-47

I – Le péché de l’homme

=> Jésus ne devrait pas être là, crucifié entre deux malfaiteurs. Il est *innocent* de ce dont les juifs l’ont accusé devant Pilate, le gouverneur romain : soulever le peuple et l’exciter à se révolter contre l’autorité en place (23 :2,5).

- Cette innocence – au moins celle-là – lui est d’ailleurs reconnue par *Pilate* lui-même : il dit aux accusateurs de Jésus qu’il ne trouve rien de coupable en cet homme (v. 4), qu’il ne le trouve coupable d’aucune des choses dont il est accusé (v. 14), qu’il n’a rien fait qui soit digne de mort (v. 15), qu’il n’a rien trouvé en lui qui mérite la mort (v. 22).

- Cette innocence – sans doute plus que celle-là – frappe à un moment donné *l’un des deux malfaiteurs* crucifiés à côté de lui : « Celui-ci n’a rien fait de mal »

- Et *le centenier romain*, après avoir assisté à toute la scène, s’écriera : « Certainement, cet homme était juste ».

=> Et pourtant Jésus, qui ne devrait pas être là, s’y trouve bel et bien.

- Les instigateurs de sa mise à mort, *les chefs religieux* des juifs, savent pertinemment que rien ne peut lui être reproché. Mais ils veulent se débarrasser de lui parce qu'ils ne sont pas, eux, sans reproches, et que Jésus ne s'est pas gêné de le leur dire. Du coup il les gêne. Et comme ils ne peuvent rien trouver à lui reprocher, ils montent contre lui un procès truqué, dont l'issue est arrêtée d'avance. Par leur conduite criminelle, ils ne sont pas loin de mettre le comble à leur iniquité. Et ils le mettront quand, après la résurrection et la Pentecôte, ils persisteront jusqu'à la fin dans leur opposition au témoignage des apôtres et du Saint-Esprit lui-même.

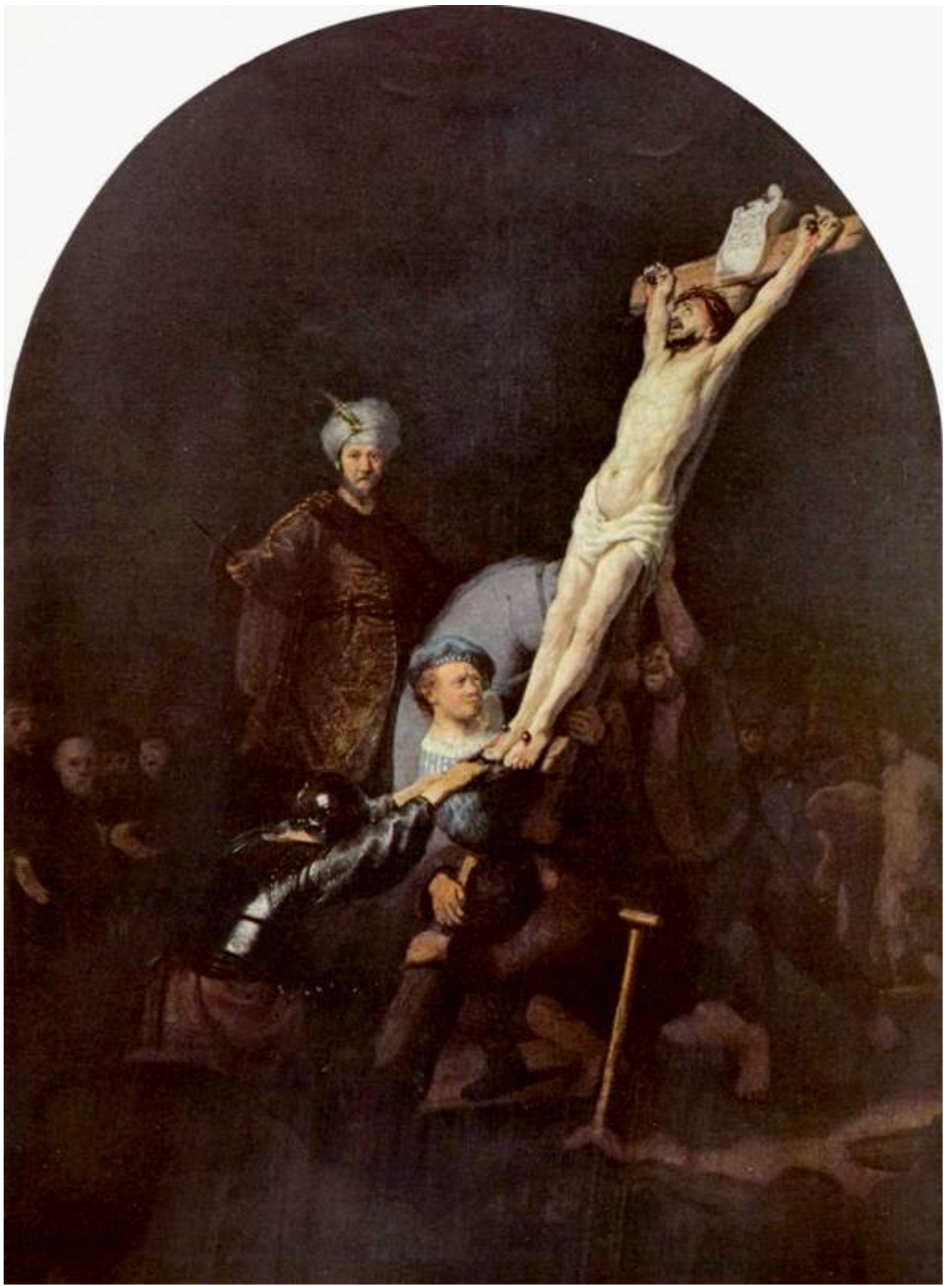
- *Pilate*, le magistrat romain auquel les chefs des juifs ont livré Jésus en portant contre lui de graves accusations, sait lui aussi que Jésus est innocent. Et il le dit. Pour lui, ce « roi des juifs » ne représente aucune menace politique, et il sait qu'il devrait le relâcher. Mais il ne veut pas se mettre à dos la multitude et ses chefs, qui l'accuseraient ensuite de déloyauté envers César (Jn 19 :12). Alors, contre toute justice, il préfère condamner un innocent plutôt que de risquer sa propre carrière, et peut-être même sa vie. Son attitude est criminelle, même si, selon les paroles mêmes de Jésus, son péché est moins grand que celui du souverain sacrificateur qui l'a livré à lui (Jn 19 :11b).

- *La foule du peuple* sait aussi que Jésus est innocent. Elle a vu comment « il allait de lieu en lieu, faisant du bien » partout où il passait (Ac 10 :38). Pourtant, sous l'instigation de ses chefs, elle demande à grands cris que Jésus soit crucifié, et qu'on libère Barabbas, en prison pour sédition et pour meurtre. Son attitude est criminelle, car la loi, connue des juifs, dit clairement : « Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal ; et tu ne te mettras pas dans un procès du côté du grand nombre, pour violer la justice » (Ex 23 :2).

On le voit : la mise à mort de Jésus est *un crime*, dans lequel tous les acteurs ont une part de *responsabilité*, même si cette part, et le degré de *culpabilité* qui va avec, ne sont pas les mêmes pour tous.

=> Aujourd'hui, les choses se passeraient-elles autrement ? Je suis convaincu que non. Pourquoi ? Parce que la cause de ce crime, *le péché*, est toujours présente dans le cœur des hommes, et que la même cause produit toujours les mêmes effets. Il est dans la nature même du péché de pousser l'homme à crucifier le Fils de Dieu. La preuve ? Les disciples de Jésus sont traités par le monde comme il l'a été lui-même.

En fait la crucifixion de Jésus met en évidence le péché des hommes, de *tous les hommes*, et de *tout homme*.



Dans ce tableau, « La Crucifixion » de Rembrandt, le peintre montre qu'il a bien compris cette vérité : il s'y représente lui-même prenant part à la crucifixion en aidant à dresser la croix. C'est sa manière de dire : « Je suis cet homme-là », « j'appartiens bien à cette humanité pécheresse qui a crucifié Jésus, et mon propre péché me rend solidaire du péché des acteurs directs de la crucifixion ».

Les acteurs directs de la crucifixion sont donc *un échantillon représentatif* de ce que sont tous les hommes : « Il n'y a point de juste, pas même un seul » (Ro 3 :10).

II – La grâce de Dieu

=> « Celui-ci n'a rien fait de mal ». Cette parole du malfaiteur crucifié à côté de Jésus comporte sans doute plus qu'une simple reconnaissance de l'innocence de Jésus par rapport aux accusations portées contre lui – une *innocence relative*. Il perçoit quelque chose de son *innocence absolue*. De l'Innocent avec un grand « I », celui qui n'a *rien* fait de mal. Si ce n'était pas le cas, il n'irait pas jusqu'à lui dire : « Souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton règne ». Car il sait que le Roi, le Messie sera le Juste et qu'il instaurera un règne de justice.

Comment arrive-t-il à cette perception ? Il *voit* Jésus, souffrant injustement, manifester une pureté en conduite et en paroles que jamais homme n'avait manifestée auparavant – surtout dans de telles circonstances ! Injurié, il ne rend point d'injures. Maltraité, il ne fait point de menaces, mais s'en remet à celui qui juge justement (1 Pi 1 :23). Et même, il demande grâce pour ses bourreaux ! « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » (v. 34).

Alors que le malfaiteur *voit* cela, Dieu touche son cœur et lui *révèle* Jésus pour ce qu'il est. Quelle *grâce* lui est faite ! Car sans cette révélation, il ne serait pas arrivé de lui-même à cette découverte. « Nul ne peut venir à Jésus (et le connaître vraiment), si le Père qui l'a envoyé ne l'attire » (Jn 6 :44).

=> « Celui-ci n'a rien fait de mal ». Il pourrait descendre de la croix, et ce serait juste qu'il le fasse. Mais il ne le fait pas. Pourquoi ? Parce que l'injustice des hommes n'est pas la seule raison pour laquelle il est là. Sans le savoir, et sans que cela n'enlève rien à leur culpabilité, ils ont accompli un plan que Dieu avait conçu à l'avance.

« Cet homme, livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez fait mourir par la main des impies (des païens) » (Ac 2 :23). « Dieu a accompli de la

sorte ce qu'il avait annoncé d'avance par la bouche de tous ses prophètes, que son Christ devait souffrir » (3 :18).

Pourquoi ? « Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait le troisième jour, et que la repentance et la pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem » (Lu 24 :46-47).

Si cette bonne nouvelle de la repentance et du pardon des péchés va pouvoir être prêchés après la mort de Jésus sur la croix (et après sa résurrection), c'est parce que, sur cette croix, il a été *frappé par Dieu* du châtement mérité par les pécheurs, afin de les en délivrer – si du moins ils viennent à lui dans la repentance et dans la foi.

« Il a souffert *une fois* (sur la croix) pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu » (2 Pi 3 :18). « Il était blessé pour nos péchés, Brisé pour nos iniquités ; Le châtement qui nous donne la paix (qui nous réconcilie avec Dieu) est tombé sur lui, Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris » (Es 53 :5).

III – Le tri

=> Trois croix se dressent sur le mont Golgotha. Sur celle du milieu, l'Innocent meurt injustement mais volontairement, non pour des fautes qu'il aurait commises, mais pour celles que d'autres ont commises, afin de payer le prix de leur rachat et de leur salut.

A sa droite et à sa gauche, deux autres croix, sur lesquelles deux malfaiteurs subissent le même sort. Pour eux, « c'est justice, ils reçoivent ce qu'ont mérité leurs crimes ». La justice humaine les a condamnés, mais bientôt ils vont devoir comparaître devant le tribunal de Dieu lui-même, autrement plus redoutable pour les coupables que les tribunaux humains.

Les deux autres évangiles qui nous parlent de ces deux malfaiteurs (Mt et Mc) nous apprennent qu'au départ tous les deux insultent Jésus, comme les passants, comme les chefs religieux, comme les soldats. Tous deux se solidarisent donc de ce crime. Ils font bien partie de cet « échantillon représentatif » de ce que sont tous les hommes : pécheurs, injustes. Ils occupent leur place, comme dans le tableau de Rembrandt, comme acteurs à leur manière de la crucifixion.

=> Mais à un moment donné, quelque chose change. Tandis que l'un des malfaiteurs continue à insulter Jésus, l'autre se met à le reprendre : « Ne crains-tu pas Dieu, toi

qui subis la même condamnation. Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos crimes. Mais celui-ci n'a rien fait de mal ».

- La *crainte de Dieu* s'est emparée de cet homme, et l'absence de cette crainte chez son compagnon lui paraît insensée et terriblement périlleuse

- Il acquiesce à la peine qu'il est en train de subir, et la reconnaît comme *juste et méritée*

- *L'innocence de Jésus* lui devient aussi évidente que sa propre culpabilité.

Voilà *un cœur repentant*, qui voit son propre péché et la justice de son châtement (celui des hommes et celui qui l'attend devant le tribunal de Dieu), mais qui en même temps saisit avec *une foi étonnante* la planche de salut qui est juste à côté de lui : Jésus. « Souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton règne ».

Il croit que Jésus est le Messie qui règnera. Et s'il croit à sa parfaite innocence, il a vu aussi *la grâce* qui l'habite, et il a entendu cette parole de grâce sortir de sa bouche : « Père, pardonne-leur ». Alors, il s'en remet corps et âme à cette grâce. Il n'est pas déçu : « Je te le dis en vérité, *aujourd'hui* tu seras avec moi dans le paradis ».

=> Trois croix. Jésus au milieu. D'un côté (à sa gauche ?), un malfaiteur qui persiste et meurt dans son péché, et que le jugement et la perdition éternelle attendent. De l'autre (à sa droite ?), un malfaiteur aussi, pas meilleur que l'autre, mais qui se repent, croit en Jésus comme Seigneur et comme Sauveur, et reçoit l'assurance d'être avec lui pour toujours dans le paradis.

Sur le mont Golgotha, la croix de Jésus opère un clivage, *un tri* et une séparation entre les deux malfaiteurs crucifiés à ses côtés. Ce tri est *représentatif* de celui que *la prédication de la croix* va opérer à partir de la Pentecôte, et qu'elle opère encore aujourd'hui, « aux uns une odeur de mort, donnant la mort ; aux autres une odeur de vie, donnant la vie » (2 Co 2 :16).

Conclusion

Auquel des deux malfaiteurs pouvez-vous vous identifier ce matin ? Au malfaiteur repentant j'espère.

- Si c'est le cas, *bénissez Dieu pour cette grâce* extraordinaire qui vous a été faite de vous repentir, de croire, et de posséder l'assurance de votre salut. Car « cela ne vient

pas de vous, c'est le don de Dieu » (Ep 2 :8). Et réjouissez-vous en Jésus-Christ, votre Sauveur et votre Seigneur (Ph 4x4).

- Si c'est le cas, *soyez les témoins de cette grâce* par vos paroles et par votre manière de vivre. Votre témoignage ne sera pas vain, mais Dieu s'en servira – peut-être à votre insu – pour attirer à Jésus d'autres pécheurs qui ont besoin de cette grâce.